Envoyé en préfecture le 27/10/2026
Reçu en préfecture le 27/10/2026
Publié le
ID : 056-215601030-20260924-DELIB2026740709-DE

Extrait du registre des délibérations de la commune de LANTILLAC

Département du MORBIHAN

Arrondissement de PONTIVY

Commune de LANTILLAC

SEANCE DU 24 SEPTEMBRE 2026

Date de la convocation : 16.09.2026

Date d'affichage : 16.09.2026

Nombre de membres :

Afférents au Conseil municipal	11
En exercice :	11
Votants :	11

Pour :	11
Contre :	0
Abstentions :	0

L'an 2026, le 24 septembre à 19 heures, le Conseil Municipal, sur convocation adressée par le Maire, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, en mairie, sous la présidence de M. Michel BERTHO, Maire.

Présents : BERTHO Michel, GILBERT Gwénaël, JICQUEL Rachel, BESNARD Sébastien,
ALLAIN Killian, BLANCHARD Vanessa, LAUNAY Yannick, PIGNEUL Dominique, PRIGENT Amélie, ROBINO Nicolas, ROHEL Marina.

A été nommée secrétaire : Mme Amélie PRIGENT

DELIB 2026-74-07-09 Salle polyvalente – Tarifs 2027

Monsieur le Maire rappelle aux conseillers les tarifs communaux 2026 concernant la location de la salle. Il convient de fixer les tarifs pour l'année 2027.

Les coûts concernant la salle ne cessent d'augmenter (électricité, produits d'entretien...)

Après en avoir délibéré, le conseil municipal procède à un vote qui donne les résultats suivants :

Votants	**11**
Pour	**9**
Contre	**2**
Abstention	

Suffrages exprimés	**11**
Majorité absolue	**6**

Après délibération, le conseil municipal, à l'unanimité, décide

- **De fixer les tarifs comme suit :**
- **Précise que l'ensemble des documents demandés lors de la location devront être au nom du locataire qui devra être présent, en personne, lors des états des lieux.**

Le Maire,

M. BERTHO

M. Bertho

Mairie de LANTILLAC 56 (Morbihan)

Envoyé en préfecture le 27/10/2026
Reçu en préfecture le 27/10/2026
Publié le
ID : 056-215601030-20260924-DELIB2026740709-DE

TARIFS 2027

LOCATION DE LA SALLE POLYVALENTE

Salle polyvalente	Commune	Hors commune
Une journée	235 €	360 €
Deux journées	345 €	460 €
Réception après obsèques	Gratuit	110 €
Forfait vaisselle	50 €	
Caution salle	900 €	
Caution tri des déchets	100 €	

Salle des associations*	Commune	Hors commune
Une journée	130 €	170 €
Deux journées	200 €	240 €
Réception après obsèques	Gratuit	60 €
Caution	250 €	

* loué sans vaisselle